

AVENANT 11 — IDE LIBÉRAL

Un rôle renforcé dans le parcours de soins

Déploiement progressif
jusqu'en 2029

COORDINATION

PRÉVENTION

SUIVI

EXPERTISE

NOUVELLES POSSIBILITÉS DE PRESCRIPTION

À PARTIR DU 28/06/2026



EXAMENS, TESTS & PRÉLÈVEMENTS

- Collecte de liquides biologiques et TROD
- Réalisation et lecture des tests IST et tuberculiniques
- ECG 12 dérivations à transmettre au médecin
- Spirométrie



VACCINATION

- Vaccination à partir de 11 ans selon calendrier et exceptions
- Vaccin Covid dès 5 ans
- Déclaration préalable à l'Ordre infirmier



CONTRACEPTION & DÉPISTAGE

- Renouvellement de contraception orale prescrite depuis moins d'un an, pour six mois au plus
- Préservatifs
- Contraception d'urgence
- Bêta-HCG
- Tests IST



MÉDICAMENTS & DISPOSITIFS

- Prescription d'antalgiques de palier 1
- Adaptation de la posologie selon la prescription initiale
- Location de cannes et béquilles; soulève malade mécanique ou électrique
- Anesthésiques locaux sauf forme injectable
- Produits antiseptiques et sérum physiologique
- Substituts nicotiniques



PLAIES & EXAMENS BIOLOGIQUES

Pansements et matériel

- Prescription de tous les pansements y compris à l'argent et sets à pansement
Nitrate d'argent
Durée initiale : 7 jours
- Prescription du matériel pour perfusions et sets pour perfusions
Y compris les voies veineuses centrales, appareil à perfusion non réutilisable (ex. : diffuseur)
- Prescription du matériel pour prévention escarres : matelas y compris à air statique ou dynamique.

Examens biologiques

- Renouvellement de l'INR une fois sous AVK ou sur quelques jours en cas de déséquilibre
- NFS, plaquettes, ionogramme, ECBU ± antibiogramme et glycémie selon les situations prévues
- Chez les patients diabétiques connus : créatininémie, rapport albuminurie/créatininurie et HbA1c si ces examens n'ont pas déjà été prescrits dans les trois derniers mois
- Glycémie à jeun ou glycémie urgente en cas de déséquilibre du diabète

Conservation des prescriptions déjà en cours à l'identique

Traçabilité de toute prescription dans le dossier patient ou DMP

06/05/2026

TÉLÉSOIN

Facturation du télésoin avec la lettre-clé TMI.

TMI : 3,15 €

21/06/2026

PANSEMENTS – SUR PRESCRIPTION

Prescription médicale « jusqu'à cicatrisation » acceptée pour 3 mois maximum, sauf délai spécifié par le prescripteur.

Non cumulable avec le BSI.

Pansement de plaie chirurgicale simple, pansement de plaie non chirurgicale.

AMI 2,02 :
6,36 €

21/06/2026

TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Administration de médicaments et surveillance ouvertes aux troubles neurologiques, psychiatriques, cognitifs ou moteurs empêchant l'auto-administration.

1 facturation par passage — Voies : orale, ophtalmique, auriculaire, nasale, cutanée, rectale, vaginale.

AMI 1,2 :
3,78 €

28/06/2026

NOUVEAUX ACTES

- Sur prescription médicale : Retrait de cathéters veineux périphériques longs et cathéters péri-nerveux.
- Pose de sonde vésicale (y compris la 1^{ère} chez l'homme).
- Pose, renouvellement et retrait d'un traitement par pression négative pour les plaies.
- Surveillance, mise en œuvre et évaluation de la sédation profonde et continue.

06/11/2026

REVALORISATION ET PRÉVENTION

- Revalorisation de la lettre clé AMI/AMX
- Dépistage du cancer colorectal — Remise du kit à un patient éligible n'ayant pas de suivi récent. (inclus éligibilité, questionnaire ...)
- Consultation CIA — DT2 — Instauration de l'insuline chez un patient DT2. Séance dédiée : éducation thérapeutique, gestion de l'insuline, prévention des complications et conseils hygiéno-diététiques.

AMI/AMX :
3,35 €RKD : 3 €
+ 2 € si le test est
réalisé

CIA : 20 €

01/01/2027

PLAIES ET SUIVI**PANSEMENT EN ACCÈS DIRECT**

Sauf exclusions (chirurgicale, balistique, etc.).

AMI 2,02 :
6,77 €**BILAN ANNUEL DE PLAIE**

Plaie courante ou à risque de récurrence, pansement inclus.

AMI 3,48 :
11,66 €**Sans prescription médicale****SUIVI ENFANT DIABÉTIQUE SCOLARISÉ DE MOINS DE 16 ANS**

Lecture et analyse de la valeur glycémique pendant le temps scolaire ou périscolaire. (AMI 1)

administration si nécessaire d'un bolus d'insuline par pompe pendant le temps scolaire ou périscolaire. (AMI 1)

Majoration liée à la prise en charge en milieu scolaire : MSD

AMI 1 :
3,35 €MSD :
7 €

Cumul possible AMI 1 + AMI 1 + MSD

01/11/2027

REVALORISATION AMI/AMXAMI / AMX :
3,45 €